

La ville-nature contemporaine

La demande habitante à l'Isle-d'Abeau

Yves Chalas

Selon les enquêtes par entretiens approfondis que nous avons pu mener auprès des habitants de l'Isle-d'Abeau¹, trois traits majeurs et relativement inédits semblent aujourd'hui caractériser la demande urbaine de nature dans nos sociétés, bien au-delà du seul cas des villes nouvelles. Premièrement, la défense de vides ou espaces non bâtis qui permettent de mieux accepter la densité des pleins bâtis.

Deuxièmement, la relation sensible à la nature, c'est-à-dire directe, concrète et quotidienne, où toutes les capacités sensorielles du corps et pas seulement la vue sont sollicitées. Troisièmement, l'interpénétration de la ville et de la nature, y compris agricole. En d'autres termes, poser la question des pratiques habitantes de la nature dans les villes nouvelles trente ans après leur création, c'est poser la question plus générale de la définition de la ville-nature contemporaine.

Les vides structurants

Les vides ne sauraient être dissociés de la perception de la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau. Ils en sont une caractéristique majeure. Ces vides ce sont les espaces non bâtis entre les espaces bâtis, c'est-à-dire entre les pleins que représentent les immeubles d'habitation, les zones pavillonnaires, les maisons individuelles, les quartiers, les centres commerciaux, les équipements, mais aussi les bourgs, les villages et les villes à la fois distants et reliés entre eux dans l'ensemble des trente et une communes qui composent le paysage urbain de la ville nouvelle. Ces vides ou espaces non bâtis ont en outre la particularité d'être nombreux et vastes.

La présence si manifeste de ces vides est le résultat de deux logiques d'urbanisation cumulées, l'une volontaire et maîtrisée, l'autre involontaire et imprévue.

La première de ces logiques relève d'un choix urbanistique délibéré, celui d'édifier une ville nouvelle qui rompt avec le modèle traditionnel de la grande ville, dense, minérale et une, pour lui substituer une ville moins

imposante et plus verte, c'est-à-dire une ville constituée de petites unités urbaines séparées les unes des autres entre lesquelles seraient maintenus terrains agricoles et zones d'espaces verts. Ville verte et ville intégrée dans le paysage, la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau ne pouvait être qu'une ville discontinue, une ville disséminée entre les monts et les vallées, mais aussi entre les bourgs, les villages et même les villes déjà existantes.

La deuxième logique relève d'une erreur de prospective démographique. Prévue et dessinée dans ses perspectives et son maillage pour accueillir une population de deux cent mille habitants pour le seul périmètre de ses cinq communes initiales d'édification, alors que cette population ne comptera au final que cinquante mille habitants dans ce périmètre originel et cent mille habitants dans le périmètre actuel de ses trente et une communes, la ville nouvelle qui allait sortir de terre ne pouvait être que surdimensionnée dans ses réserves d'espaces à bâtir, lesquels demeureront concrètement dans les faits des espaces non bâtis. Tel un habit trop grand pour un nombre trop petit d'habitants, la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau se caractérise également comme une ville aux cotes mal taillées. Beaucoup d'experts en urbanisme l'affirment et les habitants eux-mêmes le reconnaissent.

Aussi, cette logique seconde et inopinée de surdimensionnement généralisé des espaces est venue se surajouter à la logique première et projectuelle d'implantation discontinue de réalisations urbaines dans la nature jusqu'à transformer et pervertir ce type innovant d'implantation urbaine en produisant des vides à grande échelle au sein même de la ville nouvelle. La ville-nature conjuguée à la ville aux cotes mal taillées a donné lieu à la ville-vide en

1. Entretiens dont nous donnons ci-après de nombreux extraits et tirés du rapport de recherche : Chalas Y. (sous la direction de), (2004), *La ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau : origines, évolutions et perspectives*, Institut d'Urbanisme de Grenoble, UMR Territoires PACTE/Ministère de l'Équipement, Programme consacré à l'histoire et à l'évaluation des villes nouvelles françaises.

tant que figure majeure supplémentaire de la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau.

Quoi qu'il en soit de ces vides, en partie voulus, en partie fruits d'une évolution imprévue, les habitants n'en ont pas une perception négative. Bien au contraire, les habitants défendent ces vides contre l'envahissement des pleins. Non seulement les habitants ont appris à vivre avec ces vides, mais par une sorte d'inversion remarquable, ces vides pour eux contribuent de manière unique et primordiale à l'agrément de la vie à l'Isle-d'Abeau. La réaction des habitants interrogés est unanime et catégorique sur ce point : il ne faut surtout pas combler ces vides, ne pas les remplacer par des constructions quelles qu'elles soient, habitat, équipements, ou zones d'activités. Il ne faut pas, toujours selon les habitants, chercher à densifier la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau, il faut laisser ces vides continuer à marquer de leur présence importante la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau. Ces vides sont une spécificité de la ville nouvelle qui contribue à son originalité morphologique et à son identité. Toucher à ces vides, c'est toucher à l'intégrité de la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau.

Les pleins ne peuvent pas être perçus sans les vides. Les vides équilibrent la présence des pleins. Les pleins semblent mieux acceptés par les habitants et, selon eux, par le paysage également, grâce à la présence des vides. Les vides et les pleins « c'est un tout » affirment les habitants.

Pour les habitants, les vides ne sont pas les signes d'un inachèvement de la ville nouvelle consécutif à une erreur de planification quantitative, mais des espaces qui ordonnent la ville nouvelle tout autant que les innombrables formes du bâti. Ces vides ne sont pas pour les habitants des restes. Ils ne sont pas seconds. Ils ne sont pas des étendues marginales sans qualité et sans forme apparues après que les pleins aient été érigés. Les vides constituent au contraire pour les habitants une composante première des territoires de l'Isle-d'Abeau. Ils ne sont pas synonymes de néant, de rien, d'absence de quelque chose ou d'immatérialité.

Ils sont une présence sensible, une réalité irréfragable, une concrétude spatiale. Les habitants élèvent les vides de l'Isle-d'Abeau au rang de vides structurants. Ces vides ont pour fonction aux yeux des habitants de donner une unité à la diversité des pleins. Se défaire de ces vides, les envahir par des pleins ou des activités, c'est ne plus être assuré d'une unité possible pour la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau.

« Il n'y a pas d'unité de la ville par les bâtiments quoiqu'en disent nos urbanistes ».

Dans la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau, la sensation d'espace émane selon les habitants des vides territoriaux et non pas des pleins architecturés. Habiter à l'Isle-d'Abeau c'est, à écouter les habitants, avoir enfin de l'espace devant soi, pour soi, à soi. L'espace tel que les habitants le ressentent possède deux significations : l'espace en tant que volume ; l'espace en tant qu'espacement. C'est bien, en premier lieu, de l'espace en tant que volume défini par la lumière que les habitants vivent devant et dans les vides de l'Isle-d'Abeau. C'est aussi, en second lieu, de l'espacement entre les pleins à l'origine d'une

liberté de vue, de mouvement et de pensée que les habitants éprouvent chaque jour devant ces mêmes vides constitutifs de l'Isle-d'Abeau. L'Isle-d'Abeau, c'est de l'espace « pour l'œil », « pour circuler » et « pour respirer », selon les paroles à la fois précises et imagées des habitants. À travers ces acceptions de l'espace, les habitants confirment que les distances, l'éloignement entre les lieux et la mobilité ne représentent pas un inconvénient majeur à l'Isle-d'Abeau, mais un aspect fondamental des pratiques d'habiter et de l'urbanité qui s'y cultive.

« J'aime bien les vides car j'aime bien l'espace. Il ne faut pas remplir ces vides. Surtout pas. C'est aéré, ça rend la ville plus agréable. Je trouve que c'est très bien comme c'est aujourd'hui ».

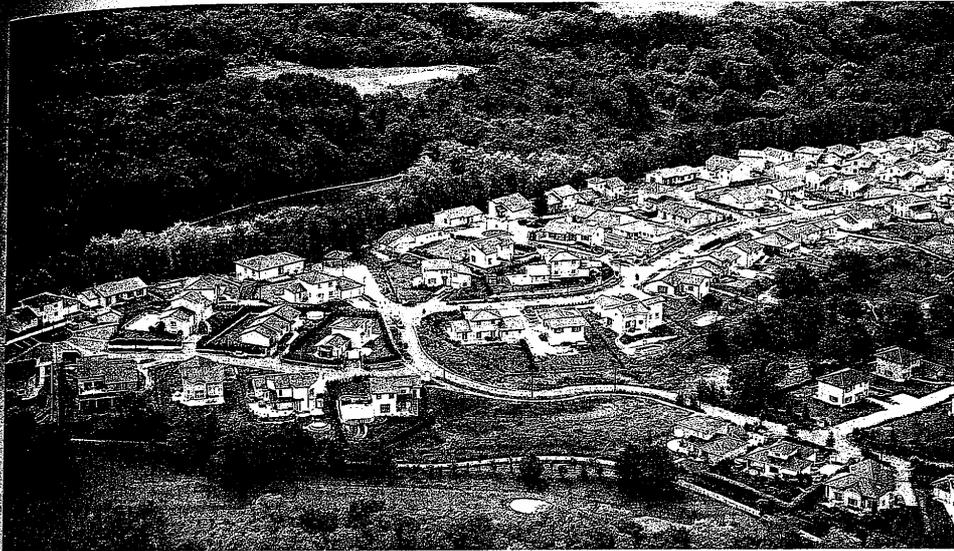
« La ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau, ce n'est pas un ensemble serré. On a la sensation d'espace. Ce n'est pas compact ».

« Ici l'espace, c'est l'environnement autour de nous. Et à partir du moment où l'espace est fait de cet environnement, il faut éviter de le boucher avec des immeubles. L'Isle-d'Abeau n'est pas une ville faite sur le modèle de la ville ancienne avec des petites rues et des commerces. Ce n'est donc pas la peine de boucher les vides. Ce serait artificiel et mal venu. Il vaut mieux conserver cet espace vide. Ou bien on fait une ville à l'ancienne avec des rues étroites et remplies de commerces où les gens sont obligés de se croiser et là, d'accord, on remplit les vides. Ou bien on prend une autre option et là il ne faut surtout pas trop remplir ».

Pour les habitants de l'Isle-d'Abeau les vides constituent un extérieur quasi palpable qu'ils ne rencontrent pas ailleurs, dans la ville traditionnelle notamment où la densité, la compacité des constructions donnent l'impression qu'il n'existe que des pleins sans vide, c'est-à-dire uniquement de l'intérieur ou de l'intériorité sans extérieur. Or, ce que permet précisément l'Isle-d'Abeau, selon les propos encore une fois très explicites des habitants, c'est de « s'extérioriser », autrement dit d'habiter dans ou avec l'extérieur.

Les vides sont les signes, d'une part, de la singularité et de la contemporanéité de l'Isle-d'Abeau : ils sont ce que l'on ne trouve pas dans les villes anciennes et ils font de l'Isle-d'Abeau une ville autre et véritablement nouvelle. D'autre part, les vides sont les signes de la qualité et du prestige de l'Isle-d'Abeau, ce que certains habitants nomment « le cachet de l'Isle-d'Abeau » car à leurs yeux, bénéficier d'espace et d'espacement, au sens de se mouvoir sans buter à tous les coups contre les pleins — ou comme ils disent « que les pleins puissent respirer » et « pouvoir respirer soi-même » —, reste une forme de privilège.

Tout autant que les pleins, et même davantage que les pleins pour beaucoup d'habitants, les vides devraient faire l'objet d'une sauvegarde tel un patrimoine. « Conserver », « préserver », « assurer », « garder », « protéger », « respecter » sont les mots que les habitants emploient et associent immédiatement à ceux de « bien », « besoin », « avantages », quand ils parlent des vides. Aussi, pour les habitants, la poursuite inéluctable ou nécessaire de l'aménagement devrait avoir pour priorité de ne pas pénétrer dans ces vides ou bien d'inter-



Des vides à grande échelle au sein de la ville nouvelle

venir afin que rien ne change, afin que ces vides gardent leur qualité de vides précisément. « Il y a assez de pleins comme ça » répètent les habitants. C'est un message en quelque sorte paradoxal que les habitants adressent aux aménageurs en appelant à un aménagement de la perdurance des vides. Ces vides sont pour les habitants des *ready-made* de l'aménagement, c'est-à-dire des œuvres urbaines déjà toute faites, sans réel auteur et sans réelle élaboration, auxquelles il faut ne rien ajouter et ne rien soustraire pour ne pas risquer de les altérer irrémédiablement. Maintenir en l'état ces vides pour ne rien perdre de leur intérêt et de leur qualité, telle est la tâche selon les habitants à laquelle doit s'atteler avec modestie l'aménagement : « C'est très bien comme ça », martèlent également les habitants, non sans espoir que ces paroles parviennent aux oreilles des aménageurs.

« Non et non, on ne peut pas dire qu'il y a trop de vides dans cette ville même s'ils sont nombreux. Les équipements sont quand même assez rapprochés. C'est très bien comme ça. Les vides de cette ville ce sont ses avantages. Grâce à eux on peut quand même sortir et ne pas se retrouver dans un cocon. On a quand même de l'espace autour de soi. Il le faut, on en a besoin ».

« Il n'y a pas assez d'espaces vides. Pas du tout. Les vides c'est bien. Moi, je n'ai pas hâte qu'ils se remplissent, au contraire. Les vides ça compensent un peu l'excédent de constructions. Si l'on continue à construire des bâtiments, il faut que ce soit extrêmement respectueux des vides. Il faut que les bâtiments ne représentent que des petites surfaces ».

« Les espaces vides, si on pouvait les conserver, ce serait un bien. Je ne sais pas si vous avez vu, mais il y a un grand

espace en face de nous et ça c'est un avantage. Tous les espaces vides actuellement sont des espaces constructibles, ce qui n'est pas une bonne chose. Je crois qu'une ville a besoin d'espaces non habités pour respirer elle aussi ».

« On n'a pas envie de voir des maisons partout et des immeubles partout. On n'aime pas bien ça nous. Il ne faut pas construire nos vides. Préservons-les tant qu'on peut. On en a besoin: Il ne faut pas en rajouter. C'est très bien comme ça. Tout ce qui est parcs de loisirs, champs, tout ce qui est parking également, grâce à eux on respire mieux. L'Isle-d'Abeau c'est aéré et c'est bien ».

Nos élus sont devenus conscients, j'espère, qu'ils ne vont pas faire des maisons partout. On a besoin des constructions et des espaces non construits comme d'un tout ».

Pour mieux défendre les vides, les habitants affirment même que si la ville doit être resserrée, elle doit l'être socialement et non pas physiquement. Les habitants en viennent ainsi à soulever la question du rôle de l'urbanisme et de l'architecture. Pour les habitants, c'est la vie sociale ou, autrement dit, la cité qui semble défaillante et non pas la ville en tant que telle, c'est-à-dire la forme urbaine construite.

Pour eux, ce sont d'abord les problèmes sociaux trop nombreux qui délitent le lien social et non pas la distension de la trame urbaine nord-iséroise. Les habitants sont convaincus, d'une part, que les vrais problèmes relèvent de la longue liste connue des maux sociaux cumulés que constituent aujourd'hui l'insécurité, le chômage, la précarité, l'exclusion, les incivilités, l'absence de dialogue,



Des ready-made de l'aménagement

de solidarité, de reconnaissance de l'autre ; d'autre part, que l'urbanisme et l'architecture ne sont pas en mesure à eux seuls de résoudre véritablement ces innombrables problèmes sociaux.

Pour les habitants de l'Isle-d'Abeau, la vie sociale et l'espace construit ne sont pas dépendants l'un de l'autre, au sens où il suffirait d'agir sur la forme construite pour agir sur la vie sociale. Et quand bien même, il y aurait quelque rapport indirect ou direct entre ces deux registres, entre la forme urbaine et la vie sociale, ce rapport ne pourrait générer qu'un effet limité ou marginal. En d'autres termes, selon les habitants, il faut s'attaquer au vide social et non pas au vide spatial ; et il faut s'attaquer à ce vide social avec des moyens appropriés dont ne semblent pas pourvus l'urbanisme et l'architecture en tant qu'actions dirigées exclusivement ou prioritairement sur le cadre bâti.

« De toute façon, combler les vides ne rapprochera pas les habitants, ça n'apportera pas d'âme ».

Les habitants aiment les vides pour ce qu'ils sont, pour leur qualité même d'espaces non bâtis, et non pas par défaut, parce qu'ils déprécieraient les pleins. Les habitants peuvent critiquer les pleins, et ils ne s'en privent guère, pour leur manque de qualité plastique ou constructive, mais cette critique ne vaut jamais de transfert compensatoire vers les vides.

Les vides et la nature

Cependant, le fait que la plupart des vides de l'Isle-d'Abeau soient végétalisés, parce qu'ils relèvent de champs, d'étangs, de bois, d'espaces verts aménagés, de terrains agricoles anciens ou encore en activité, aide les habitants à accepter les vides, tous les vides, quels qu'en soient la forme et le contenu. Les vides non végétalisés, liés au *no man's land* qui entoure les zones industrielles ou les infrastructures routières notamment, dans la mesure aussi où ils sont peu nombreux, profitent de quelque sorte du regard bienveillant des habitants dont jouissent les vides végétalisés. Les vides végétalisés et les vides non végétalisés ne forment qu'un seul et même paquet pour les habitants.

Le positionnement des habitants à l'égard des vides est stratégique. La logique d'un tel positionnement est globale : elle assimile vide et nature, car défendre l'un, c'est défendre l'autre, quel que soit l'ordre de préséance. Aimer les vides revient à aimer la nature et, inversement, défendre la nature, c'est défendre les vides, toute présence de vide constituant une menace d'extension toujours possible des pleins.

« Le vide c'est le vert et c'est agréable. Le vide c'est un peu le charme de l'Isle-d'Abeau. Les vides ce sont les coulées vertes, les parcs, les étangs, les espaces verts : ce sont les avantages ».

VIES CHALAS

« Couper nos champs est un dommage. On a Carrefour à un kilomètre et demi et puis, à deux cents mètres derrière, on se sent en rase campagne, il n'y a absolument rien, il n'y a que des chevaux ».

« Respecter les vides c'est respecter la nature, et ça nous fait des espaces pour se balader, s'aérer, marcher. C'est très agréable. De plus, les vides diversifient la ville : ce n'est pas tout regroupé en un amas de maisons. Le vide, ça fait partie de la manière de vivre ici ».

La nature sensible

La présence de la nature est sans nul doute ce que les habitants apprécient le plus à l'Isle-d'Abeau, plus encore que la fonctionnalité des logements ou la vie associative elle-même. Si leur goût manifeste pour la mobilité, les grands centres commerciaux ou la ville au choix peut sembler souffrir par moments, à travers leurs déclarations, d'une sorte de retenue ou de modération, ce n'est nullement le cas avec la nature. C'est sans ambiguïté aucune que les habitants affirment aimer leurs modes de vie liés à la pratique de la nature.

« La nature, c'est le point fort à l'Isle-d'Abeau ».

« On a un site naturel qui est extraordinaire ».

« J'ai trop habité Lyon pour ne pas apprécier la nature ici ».

Pour les habitants de l'Isle-d'Abeau, la nature n'est pas une donnée lointaine et abstraite comme elle l'est pour les habitants des villes traditionnelles. Elle n'est pas un paysage vu de loin. Elle n'est pas une réalité à l'écart de la ville et des pratiques urbaines. Elle n'est pas non seulement un décor ou une ornementation qui sert à mettre en valeur le bâti ou à en masquer les défauts. Si elle est bien « le vert », « du vert », ou encore « de la verdure », selon les appellations des habitants, elle ne se réduit pas cependant aux espaces verts d'un certain urbanisme ersatz du fonctionnalisme ou de l'hygiénisme qui la plupart du temps en interdisait l'accès : l'urbanisme des « pelouses interdites » des cités des grands ensembles nées au cours des années soixante.

De même si les habitants ont su, grâce à la présence importante d'espaces végétalisés, agricoles ou sauvages tout autour de chez eux, développer une préoccupation écologique, leurs rapports à la nature ne sauraient non plus se réduire à cette seule préoccupation qui exige que les activités urbaines, y compris les activités de loisirs, soient le plus limitées possibles au sein de la nature.

Les habitants de l'Isle-d'Abeau préfèrent appliquer à la lettre l'expression « vivre avec la nature » qui signifie pour eux « vivre dans la nature ». L'esthétique paysagère, l'hygiénisme, le fonctionnalisme et même l'écologie sont pour eux autant de versions différentes de la séparation entre la nature et les pratiques d'habiter, séparation que précisément ils refusent. La nature qu'ils veulent vivre, et que la ville nouvelle

leur offre, est une nature proche, quotidienne, accessible, concrète. C'est une nature qu'ils veulent vivre et pratiquer corporellement, avec tous les sens de leurs corps : le toucher, l'olfaction, l'ouïe, le goût et pas seulement la vue. La demande urbaine de nature des habitants de l'Isle-d'Abeau est une demande de nature sensible, c'est-à-dire une demande de nature vécue selon la modalité du contact sensoriel. C'est cette nature sensible que les habitants sont venus chercher à l'Isle-d'Abeau ou qu'ils ont découverte progressivement en s'y installant et dont ils n'entendent plus désormais se défaire. Les habitants de la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau sont des urbains qui régulièrement, dans la banalité même de leurs pratiques d'habiter, tels des ruraux, empruntent des sentiers, foulent la terre et les feuilles, hument l'odeur des bois aux différentes saisons, se frottent à la rosée du matin, pêchent, ramassent des champignons, des châtaignes, des noix, entendent les cris des canards, perçoivent de temps à autre des chevreuils.

« J'ai l'impression ici de toucher plus facilement du doigt la campagne ».

« La nature, on ne la regarde pas de loin. Ici, c'est presque corporel, la nature ».

« L'environnement nature a une importance non pas seulement au niveau visuel, mais aussi au niveau du contact que procure l'activité sportive ».

« La nature, c'est un paysage, mais que je pratique quand même ».

« Il m'arrive souvent de croiser des chevreuils sur la route ».

« Nous, la nature, ce sont les champignons, les châtaignes, le muguet. On fait toutes les saisons, à deux pas de chez nous ».

Cependant, les habitants de l'Isle-d'Abeau ne sont pas à proprement parler des néo-ruraux, c'est-à-dire des urbains installés à la campagne. Pour mieux comprendre ce que sont les habitants de l'Isle-d'Abeau, comment ils vivent et ce que représente pour eux la ville nouvelle, il conviendrait mieux de les appeler des néo-urbains. La ville-nature est davantage peuplée de néo-urbains que de néo-ruraux. Les habitants de l'Isle-d'Abeau sont en effet des urbains installés en ville d'abord, et non à la campagne, mais qui vivent simultanément dans une proximité sensible et quasi quotidienne avec la nature. C'est là toute la signification – la définition – de la ville-nature que nous dévoilent les habitants de l'Isle-d'Abeau. La ville-nature, c'est la pratique même de la nature dans la ville, par la ville et grâce à la ville. C'est en ce sens que les habitants de l'Isle-d'Abeau comprennent et vivent, ou encore traduisent à leur manière, dans les faits et à travers leurs pratiques d'habiter, le projet urbanistique initial qui entendait faire de la ville nouvelle une ville-verte ou une ville à la campagne.

« On a un jeune enfant qui a appris la nature sur place dans cette ville nouvelle, chose que l'on ne pouvait pas lui apprendre avant à Lyon ».

« Je vis dans cette ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau parce que je suis bien à la campagne ».

« C'est un urbanisme de campagne ».

La ville-nature, ce n'est pas du rural à moitié ou de l'urbain à moitié. L'Isle-d'Abeau, « ce n'est pas une fausse ville » ou « c'est une ville de façon suffisante » ne manquent pas de rappeler les habitants, ou encore s'agissant de l'impact réciproque entre ville et nature, « ça n'empêche rien », sous entendu : ça n'empêche ni la ville, ni la campagne. Dans la ville-nature que représente l'Isle-d'Abeau, la nature n'empêche pas l'urbain d'être tout à fait urbain et, inversement, l'urbain n'empêche pas la nature d'être tout à fait nature. En d'autres termes, dans la ville-nature, la nature n'est pas moins nature qu'à la campagne et la ville n'est pas moins ville que dans les villes traditionnelles. Le mélange de la nature et de la ville a ceci de particulier à l'Isle-d'Abeau, qu'il n'abolit ni la nature, ni la ville.

« Je suis mi-campagne, mi-ville : donc c'est le cadre idéal ».

« Venant d'une grande ville comme Rouen, j'ai beaucoup apprécié la facilité de circuler aussi bien à la campagne qu'à la ville ».

« La ville ou la nature, ça n'empêche rien. Ça va très bien ensemble » reste dans les entretiens un *leitmotiv*. Cette aperception habitante non contradictoire entre ville et nature prend tout son relief et sa valeur quand on la met en parallèle avec le fait selon lequel dans les villes traditionnelles, l'urbain et la nature – y compris la nature présente de façon abondante dans l'espace urbain sous forme de parcs ou de jardins publics – ont toujours été considérés, tant par les habitants de ces villes que par les urbanistes ou les architectes, comme deux entités d'abord contradictoires, comme par essence contradictoires, qu'il fallait chercher ensuite à concilier avec effort et persévérance.

Ainsi, quand on se réfère à ce que les habitants éprouvent, ou disent vivre de leurs rapports à leurs espaces et à leur territoire, il n'y a à l'Isle-d'Abeau ni fusion entre la ville et la nature qui nierait l'une et l'autre ou qui les affaiblirait dans leur intégrité respective, ni antithèse. Les habitants ont le sentiment, à travers leurs pratiques de l'Isle-d'Abeau, que la ville et la nature ne sont ni confondues, ni séparées, mais qu'elles se distinguent l'une de l'autre tout en étant entremêlées. En d'autres termes, il y a bien selon les habitants une pénétration de la ville dans la nature et inversement de la nature dans la ville, mais cette pénétration réciproque ou entremêlement relève d'une ordonnance rythmique, d'une succession alternée d'espaces bâtis et d'espaces naturels : « Il y a la rue et il y a les champs » ; « Nous sommes à la ville et nous sommes à la campagne », comme cela a été exprimé plus haut.

Cependant, cet entremêlement de la ville et de la nature n'est pas uniforme. Il est variable d'un lieu à l'autre de la ville nouvelle. Pour beaucoup d'habitants, Saint-Quentin-Fallavier représente l'équilibre entre ville et campagne, alors que Vaulx-Milieu est cité comme l'exemple type d'un espace qui est plus campagne que ville, et qu'à l'inverse Villefontaine, La Verpillière et l'Isle-d'Abeau sont beaucoup plus l'expression de la ville que de la campagne. Dans les logiques quotidiennes et banales qui sont celles des pratiques et du vécu des habitants, l'entremêlement de la ville et de la nature dans le territoire de l'Isle-d'Abeau relève d'une structure disséminatoire qui

implique que les espaces naturels tout autant que les espaces bâtis apparaissent de manière paradoxale à la fois ordonnés et diffus, localisés et dispersés, denses et étalés, vides et pleins.

« La nature, ça dépend où on est dans la ville nouvelle. Parfois on ne la voit pas trop, mais il suffit de s'éloigner un peu pour la retrouver ».

« Ça dépend où vous allez. Il y a des endroits qui sont sauvages, d'autres très urbains ».

La perception de l'entremêlement de la ville et de la nature dépend du lieu où l'on habite, mais aussi de l'échelle des espaces ou des territoires considérés. L'entremêlement de la ville et de la nature est davantage vécu dans un lotissement individuel que dans un ensemble d'immeubles collectifs, dans un vieux village qu'au centre d'une grosse unité urbaine, dans les quartiers nouvellement construits que dans les premiers quartiers de la ville nouvelle. Mais tous les habitants reconnaissent, quel que soit leur lieu d'habitation, qu'à l'échelle globale du territoire de la ville nouvelle formé par l'ensemble des communes qu'ils parcourent entre Bourgoin et Lyon, ou presque, la nature est bien dans la ville et la ville dans la nature.

La ville-nature : de la ville nouvelle à la ville contemporaine

La question posée tout au long de cette enquête était celle de la ville-nature constitutive de l'urbanité à l'Isle-d'Abeau. Pareille ville-nature, en quoi était-elle nouvelle ? Est-elle toujours nouvelle ? Diffère-t-elle de l'urbanité des autres villes ? Et dans ce cas de quelles villes ou de quel type de ville ?

Au terme de cet éclairage de l'urbanité verte de l'Isle-d'Abeau par les pratiques d'habiter, une double conclusion, ou conclusion à tiroirs, paraît s'imposer : la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau n'a plus rien ou presque de nouveau en matière de ville-nature ; cependant la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau n'a pas régressé ou dévié par rapport à son projet initial et innovant d'intrication de la nature dans la ville. Autrement dit, la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau s'est banalisée, non pas parce qu'elle aurait rejoint les autres villes, après une parenthèse d'urbanisme vert expérimental plus ou moins réussi de deux ou trois décennies qui aujourd'hui se referme, mais parce que, à l'inverse, ce sont les autres villes de facture plus ancienne qui ont rejoint l'Isle-d'Abeau en ce qui concerne leur rapport à la nature.

En devenant à leur tour des villes de plus en plus caractérisées par les vides structurants et par la nature ou la campagne intégrée² – tout autant d'ailleurs que par la mobilité généralisée, la territorialité sans borne ou la polycentralité réticulaire, qui fondent également l'urbanité de l'Isle-d'Abeau –, les villes anciennes, historiques ou traditionnelles ont adopté les formes de la ville-nature développées à l'Isle-d'Abeau tant par le biais de son urbanisme qu'à travers ses pratiques

2. Pensons aux « campagnes urbaines » de Pierre Donadiou, entre autres.

d'habi
tout a
d'Abe
qu'au
villes
lieu.
en qu
gurai
lisée.
telle
sont
en se
péné
mod
min
ville

par
d'hi
mai
spé
n'e
nat
cor
sabt

no
po
san
né
pe
hr
au
q

n
Il
r
c
e
i

YVES CHALAS

d'habiter. Le cours de l'histoire récente des villes aurait pu être tout autre et, dans ce cas, la ville-nature projetée à l'Isle-d'Abeau n'aurait eu aucun avenir. C'est alors à l'Isle-d'Abeau qu'aurait échu la charge de s'adapter et de rejoindre les autres villes plus anciennes. Mais c'est le scénario inverse qui a eu lieu. Il se trouve que c'est l'Isle-d'Abeau qui avait de l'avance en quelque sorte sur les autres villes. L'Isle-d'Abeau préfigurait la ville-nature qui aujourd'hui s'est répandue et normalisée. Toute ville aujourd'hui est ou tend à être une ville-nature telle qu'elle apparaît à l'Isle-d'Abeau. Les villes anciennes se sont mises à ressembler à la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau en se conformant à la figure aujourd'hui dominante de l'interpénétration de la ville et de la nature et en s'écartant de leur modèle originel – le modèle de la ville d'hier – fondé sur la minéralité et la densité, les oppositions irréductibles entre ville et campagne, centre et périphérie, vide et plein.

La ville-nature à l'Isle-d'Abeau est donc bien nouvelle par rapport à l'urbanité définie selon les critères de la ville d'hier, critères qui prévalaient il y a encore quelques décennies, mais cette ville-nature à l'Isle-d'Abeau ne présente plus de spécificité innovante et de réelle singularité du fait qu'elle n'est aujourd'hui qu'une expression parmi d'autres de la ville-nature contemporaine qui s'est généralisée. C'est ce que confirme par ailleurs l'analyse de nombreux acteurs responsables de la construction et de la gestion de l'Isle-d'Abeau.

Au cours de notre enquête sur les pratiques d'habiter, nous avons également interrogé des acteurs, urbanistes et politiques principalement, réputés pour leur bonne connaissance de l'Isle-d'Abeau. La parole de ces acteurs nous était nécessaire d'un point de vue méthodologique. Elle nous permettait de prendre du recul par rapport à la parole des habitants et d'effectuer de la sorte des recoupements mais aussi des contre-balancements afin de mieux apprécier ce que les habitants nous racontaient de leurs pratiques.

Ainsi, l'un des acteurs interrogés nous a affirmé : « La ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau est une ville émergente planifiée ». Il voulait signifier par là que la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau n'avait certes rien à voir avec le modèle de la ville d'hier, et ce dès l'origine, par volontarisme politique et urbanistique, mais en revanche que sa composition relevait des logiques d'urbanisation les plus contemporaines que traduit notamment le concept de ville émergente³ et qu'en cela elle était devenue semblable aux autres villes pour le pire et le meilleur.

Yves Chalas

Biographie

YVES CHALAS est sociologue, professeur à l'Institut d'Urbanisme de Grenoble et chercheur à l'UMR PACTE (Politiques publiques, Action politique, Territoires). Les mutations contemporaines de l'action urbanistique et des pratiques d'habiter constituent son domaine de recherche et d'enseignement. Il est l'auteur de *La ville émergente* publiée aux Éditions de l'Aube en 1997, de *L'invention de la ville* publiée aux Éditions Anthropos/Économica en 2000, de *Villes contemporaines* publiées aux Éditions Cercle d'Art en 2002, de *L'imaginaire aménageur en mutation* publié aux éditions de L'Harmattan en 2004. yves.chalas@upmf-grenoble.fr

3. Le concept de ville émergente (Yves Chalas, Geneviève Dubois-Taine, Olivier Piron) traduit entre autre chose l'importance prise par la ville-nature, comprise comme co-présence à jeu égal de la ville et de la nature, tant dans la demande habitante de nature que dans l'action urbanistique.